cvap COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

# Compte-rendu

**Rencontre du Comité de vigilance des activités portuaires**
**25 mars 2026, 19h00**
**Centre culture et environnement Frédéric Back, 870 avenue De Salaberry, Québec, QC G1R 2T9**
**Salle de conférence 322-324 (3e étage)**

| Liste des membres | | | Présence |
|---|---|---|---|
| **Membres votants :** | Catherine Vallières-Roland | Présidente du CVAP<br>Conseillère municipale (Montcalm–Saint-Sacrement) | ☒ |
| | Charles-Olivier Parent | Secrétaire du CVAP<br>Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale | ☒ |
| | Marylou Boulianne | Conseillère municipale (Maizerets) | ☒ |
| | Carl Bouchard | Conseil de quartier des Chutes-Montmorency | ☒ |
| | Eric Duguay | Conseil de quartier de Lairet | ☒ |
| | Martial Van Neste (en remplacement de Sébastien Boisvert) | Conseil de quartier de Maizerets | ☒ |
| | Céline Fiuza | Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste | ☐ |
| | À déterminer | Conseil de quartier de Saint-Roch | ☐ |
| | Colette Harvey (en remplacement de France Lavoie) | Conseil de quartier du Vieux-Limoilou | ☒ |
| | Jocelyn Gilbert | Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire | ☒ |
| **Membres non votants :** | Guillaume Giroud | Directeur – Section suivi des réseaux et des milieux de vie<br>Division Prévention et contrôle environnemental<br>Ville de Québec | ☒ |
| | Philippe Charest-Gélinas | Administration portuaire de Québec | ☒ |
| | Éloïse Richard Choquette | Administration portuaire de Québec | ☒ |
| | Christian Riel Roberge | Direction de la Santé publique<br>CIUSSS de la Capitale-Nationale | ☒ |
| | Caroline Fleury | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs | ☒ |

| Sujet | Notes | Suivi |
|---|---|---|
| 1. Mot de bienvenue | La présidente du CVAP souhaite la bienvenue aux personnes présentes.<br><br>Martial Van Neste remplace indéfinitivement Sébastien Boisvert pour le Conseil de quartier de Maizerets.<br><br>Colette Harvey, accompagnée de Marjorie Ramirez, remplace temporairement France Lavoie (absente de la rencontre) pour le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou.<br><br>Marylou Boulianne (District de Maizerets–Lairet) remplace dorénavant Mélissa Coulombe-Leduc pour le conseil municipal de la Ville de Québec.<br><br>Guillaume Giroud remplace dorénavant Caroline Gates pour la Ville de Québec.<br><br>Charles-Olivier Parent remplace dorénavant Frédérique Lavoie pour le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale. | |
| 2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 25 mars 2026 | L'ordre du jour est adopté sur proposition de Carl Bouchard, appuyé par Eric Duguay. | |
| 3. Adoption du compte-rendu des rencontres du 28 mai 2025 et du 11 septembre 2025 | Le compte-rendu du 28 mai 2025 est adopté sur proposition de Christian Riel Roberge, appuyé par Carl Bouchard.<br><br>Le compte-rendu du 11 septembre 2025 est adopté sur proposition de Christian Riel Roberge, appuyé par Carl Bouchard. | |
| 4. Suivi administratif : harmonisation du règlement de régie interne avec une résolution adoptée le 21 novembre 2024 | L'harmonisation du règlement de régie interne avec une résolution adoptée le 21 novembre 2024 est acceptée :<br><br>« La présidence du Comité est assurée par le ou la président-e de l'arrondissement La Cité-Limoilou ou l'élu(e) responsable de l'environnement et du développement durable. » est remplacé par « La présidence du Comité est assurée par l'élu(e) de la Ville de Québec responsable de dossiers directement liés aux enjeux des activités portuaires (ex. environnement, eau, qualité de l'air, etc.). » | |
| 5. Adoption du Bilan annuel 2025 | Le Bilan annuel 2025 est adopté sur proposition d'Eric Duguay, appuyé par Carl Bouchard. | |

| | | |
|---|---|---|
| 6. Présentation et discussion sur le contenu de la Vision Ville-Port 2026-2035 | **Présidente :**<br>- Présente la démarche Ville-Port amorcée à l'automne 2025 pour renforcer la collaboration entre la Ville et le Port.<br>- Souligne la volonté de mieux communiquer, mieux planifier et se concerter davantage afin de répondre plus rapidement aux enjeux portés à l'attention de la Ville.<br>- Rappelle l'objectif de permettre au Port, acteur important de la prospérité de Québec, de se développer dans le respect des préoccupations citoyennes, notamment en matière de sécurité et de santé.<br>- Indique la volonté de développer la Ville et le Port ensemble, dans une perspective de cohérence entre leurs planifications respectives.<br>- Mentionne le souhait de faire émerger des projets communs, avec la participation des citoyens, dans un esprit de transparence.<br>- Précise que le travail a débuté environ six mois auparavant à la suite de rencontres entre la présidente et Mme Olga Farman, présidente-directrice générale du Port de Québec, puis entre leurs équipes.<br>- Indique que de grands axes stratégiques et certaines pistes de collaboration ont été définis.<br>- Souligne que la Vision ne doit pas demeurer au niveau des orientations et qu'elle doit avoir des retombées concrètes dans la vie des gens.<br>- Précise que le document présenté n'est pas final et qu'il peut être bonifié à la lumière des échanges du CVAP, du Comité de cohabitation Port-Communauté et de la Table citoyenne Littoral Est, en vue d'une adoption plus tard au printemps.<br>- Lance la discussion autour des questions transmises aux membres afin d'identifier les éléments à préciser, bonifier ou améliorer, notamment en matière de gouvernance et de circulation de l'information.<br><br>**Conseil de quartier du Vieux-Limoilou :**<br>- Salue la Vision commune Ville-Port et la considère comme une excellente nouvelle.<br>- Estime que l'énoncé de vision devrait être présenté plus clairement, à l'image de l'ambition, qui est mieux mise en évidence dans le document.<br>- Juge floue la formulation selon laquelle les liens entre la Ville et le Port s'inscrivent « à l'intérieur d'un projet durable » et demande de préciser si le développement durable chapeaute l'ensemble de la Vision. | |

| | | |
|---|---|---|
| | - Demande de clarifier ce que signifie la « transformation économique » associée à l'ambition commune, notamment en ce qui concerne la place respective du tourisme, des croisières et du développement industriel ou marchand.<br>- Souligne l'absence de référence explicite à la stratégie maritime du Canada et estime pertinent d'intégrer davantage la dimension fédérale.<br>- Suggère d'ajouter explicitement la notion de « comités » lorsqu'il est question des canaux de dialogue.<br>- Estime que les retombées positives doivent être accompagnées d'informations sur les coûts environnementaux, sanitaires, paysagers et liés à la sécurité ou à la criminalité.<br>- Souhaite une analyse coûts-bénéfices complète, incluant l'ensemble des acteurs concernés, ainsi que des simulations et des données prospectives.<br>- Demande si le plan visant à réduire l'empreinte environnementale tiendra compte des effets au-delà du territoire portuaire et rappelle que les sols doivent aussi être considérés, en plus de la santé et du paysage.<br>- Souhaite que la Vision intègre des scénarios de risques, avec probabilités de réalisation et effets possibles sur l'atteinte des ambitions, notamment en matière d'électrification.<br>- Demande de définir ce que recouvre la notion d'« innovations vertes ».<br>- Juge qu'il existe une confusion entre les rôles du CVAP, du Comité de cohabitation Port-Communauté et du sous-comité QSL, avec des chevauchements, des dédoublements et une circulation inégale de l'information.<br>- Souligne que certaines informations semblent davantage présentées au Comité de cohabitation qu'au CVAP et insiste pour éviter que le CVAP soit contourné.<br>- Rappelle que le Comité de cohabitation n'a ni représentant élu, ni représentant du MELCCFP, ni représentant de la Santé publique, ce qui distingue son rôle de celui du CVAP.<br>- Estime que le comité principal devrait aussi inclure une représentation des milieux économique, de l'aménagement du territoire et du fédéral.<br>- Suggère d'élargir le Comité de cohabitation afin qu'il reflète davantage l'ensemble de la communauté et propose la désignation « Comité de consultation Port-Ville-Communauté », avec une représentation de la Ville.<br>- Mentionne que les membres du CVAP ont besoin de plus d'information sur les projets afin de mieux se préparer et y voit une action concrète à inscrire sous l'angle de la transparence.<br>- Demande de préciser ce qu'on entend par « prospérité », par la place souhaitée de la ville dans cette prospérité et par le type de ville visé. | |

- Demande aussi de clarifier ce que recouvrent l'« intégration urbaine harmonieuse », l'amélioration de la connectivité, les « infrastructures modernes et connectées », les besoins du commerce international, les « industries émergentes » et la réduction de l'empreinte environnementale.
- Souhaite que la qualité des sols soit ajoutée aux enjeux explicitement nommés.
- Propose de remplacer la notion de « transition énergétique » par celle de « sobriété », afin de mettre l'accent sur la réduction et l'optimisation de la consommation d'énergie.
- Demande si le forum biennal envisagé serait international et ouvert au grand public, afin d'en faire un véritable espace d'apprentissage sur les bénéfices et les défis du monde portuaire.

**Administration portuaire de Québec :**

- Reconnaît que certains sujets se recoupent entre le CVAP et le Comité de cohabitation Port-Communauté.
- Indique qu'un travail important a été réalisé pour assurer une bonne représentativité au Comité de cohabitation, notamment des conseils de quartier limitrophes, des milieux économiques, portuaires, étudiants et environnementaux.
- Précise que le Comité de cohabitation traite de l'ensemble des projets portuaires, alors que le sous-comité QSL est un comité ponctuel visant à approfondir un projet particulier.
- Annonce la mise en place, dès le lendemain, d'un comité de liaison de l'Anse-au-Foulon pour les développements à venir dans ce secteur.
- Rappelle que le CVAP et le Comité de cohabitation partagent certains membres, sans être composés exactement des mêmes personnes.

**Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire :**

- Considère essentielle l'existence d'une Vision commune entre la Ville et le Port, compte tenu du rôle économique incontournable du Port.
- Souligne qu'il est plus facile d'écrire une vision que de la traduire en plan d'action structuré, puis en gestes concrets à court et à long terme.
- Exprime la crainte que de grandes intentions ne soient pas accompagnées d'actions concrètes et rapides.
- Insiste sur la nécessité, pour la Ville et le Port, de travailler avec persévérance et de démontrer la valeur réelle de la Vision par des réalisations tangibles.

| | | |
|---|---|---|
| | - Souhaite des gestes concrets qui aient un impact positif pour les citoyens sans nuire aux activités économiques du Port.<br>- Propose, à titre d'exemple, qu'aucun camion ayant subi le retrait de son système antipollution ne soit autorisé à accéder au Port et que des conséquences claires soient prévues en cas de détection.<br>- Rappelle qu'au-delà de la Vision, un plan d'action assorti d'actions à très court terme est nécessaire.<br><br>**Conseil de quartier de Maizerets :**<br>- Estime que la seule référence au développement durable n'est pas suffisamment ambitieuse et renvoie à un concept jugé dépassé.<br>- Considère les formulations de la Vision trop générales et peu marquantes.<br>- Souhaite que la Vision s'inspire davantage d'approches reconnues à l'international, notamment en matière de mesure des impacts, de transparence des données et de gestion des risques.<br><br>**Conseil de quartier des Chutes-Montmorency :**<br>- Souligne que la Vision contient de nombreux concepts et qu'elle gagnerait à être davantage vulgarisée pour être accessible au citoyen moyen.<br>- Juge la notion de développement durable trop large et peu signifiante.<br>- Rappelle qu'une vision demeure, par nature, un document général, contrairement à un plan d'action qui comporte un budget, un échéancier, des ressources et des personnes imputables.<br>- S'interroge sur les ambitions réelles de la Vision ainsi que sur les moyens qui y seront consacrés.<br>- Observe que le document relève surtout du développement économique et de la rentabilité.<br>- Se demande si la Vision pourrait servir à rendre plus acceptable un projet qui ne le serait pas autrement et insiste pour qu'elle repose sur des bases sincères et honnêtes.<br>- Considère qu'il y a multiplication des comités et duplication dans les instances de gouvernance et rappelle que des ressources seront surtout nécessaires pour passer à l'action.<br>- Note enfin que peu d'éléments sont quantifiés dans le document. | |
| 7. Tour de table des membres | **Présidente :**<br>- Rappelle que le tour de table, instauré depuis quelques mois, vise à permettre aux membres du CVAP de faire part des éléments nouveaux et des préoccupations entendues dans leurs milieux. | |

| | | |
|---|---|---|
| | - Précise que l'Administration portuaire de Québec, le MELCCFP et la Santé publique y présentent les nouveautés depuis la rencontre précédente.<br><br>**Conseil de quartier de Maizerets :**<br>- Revient sur les inquiétudes liées au camionnage et souhaite obtenir des réponses rapides.<br>- Souligne que la pollution associée au camionnage augmente et demande quels leviers la Ville et le Port peuvent utiliser, notamment dans leurs contrats.<br>- Demande la mise en place de mesures d'atténuation pour mieux contrôler cette pollution.<br>- Souhaite également obtenir des réponses détaillées sur l'électrification des quais et que le sujet soit inscrit à l'ordre du jour d'une rencontre du CVAP.<br>- Rappelle que les navires de croisière génèrent beaucoup de pollution.<br>- Déplore l'absence du fédéral et juge nécessaire qu'un représentant fédéral siège au CVAP afin de répondre aux questions.<br><br>**Conseil de quartier des Chutes-Montmorency :**<br>- Estime qu'il serait pertinent d'inviter Hydro-Québec au CVAP pour discuter des capacités réelles d'électrification des quais.<br>- Demande si l'électrification de l'ensemble des quais est faisable et réaliste.<br>- Souligne qu'aucun remorqueur n'est électrique à Québec, alors que cela existe ailleurs, notamment à Vancouver.<br>- Suggère qu'un bateau ambassadeur puisse envoyer un signal clair des efforts entrepris en matière d'électrification.<br><br>**Conseil de quartier du Vieux-Limoilou :**<br>- Signale, à titre de contexte général, des bouleversements dans la chaîne de transport liés aux conflits en Iran.<br>- Rappelle avoir transmis au secrétariat du CVAP une série de questions adressées à l'Administration portuaire de Québec au sujet de la procédure de traitement du projet QSL.<br>- Explique avoir consulté, sur le site du Port de Québec, la page relative au processus d'évaluation et d'atténuation des impacts. | |

| | | |
|---|---|---|
| | - Indique comprendre que le projet QSL relèverait d'un projet de niveau 2, évalué par le Port, contrairement à un projet de niveau 3, comme Laurentia, qui relève du fédéral.<br>- Mentionne que, selon leur lecture du formulaire présenté sur le site, plusieurs dimensions sont abordées de manière très générale, mais sans référence explicite aux effets sociaux, à la santé ou à la sécurité.<br>- Précise avoir préparé un tableau de questions par étape du projet et demande que ces questions soient transmises au Port afin d'obtenir des réponses détaillées, étoffées et complètes.<br>- Estime qu'une évaluation indépendante serait souhaitable, avec une prise en compte complète des dimensions environnementales, sociales et économiques, incluant notamment l'analyse coûts-bénéfices, le patrimoine, les paysages, la biodiversité, les effets sur la communauté, la sécurité et la prévention de la criminalité.<br>- Indique vouloir mieux comprendre le processus d'évaluation appliqué au projet et, notamment, la grille ou les critères utilisés par l'APQ.<br><br>**Présidente :**<br>- Salue la rigueur de la démarche du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou.<br>- Souligne que les questions ont été transmises à la présidence et au secrétariat environ un mois à l'avance, ce qui a permis de les envoyer préalablement au Port.<br>- Invite les membres, lorsque possible, à procéder de la même façon à l'avenir, afin de favoriser des échanges efficaces et constructifs.<br><br>**Administration portuaire de Québec :**<br><u>En réponse aux questions du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou</u><br>- Réitère que, dans le cadre du projet QSL, l'APQ agit conformément à la loi et demeure responsable de l'évaluation du projet.<br>- Indique que toute l'information transmise jusqu'à maintenant correspond à l'information dont dispose actuellement l'APQ.<br>- Précise que certaines questions soulevées par le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou concernent des éléments figurant sur le site de QSL, et que l'APQ n'a pas plus d'information à ce stade.<br>- Explique que le formulaire accessible sur le site est un outil standardisé, très général, qui sert à couvrir les différentes étapes de projets simples ou de maintenance. | |

| | | |
|---|---|---|
| | - Précise que, pour un projet plus complexe et de plus grande ampleur comme celui de QSL, l'APQ s'attend plutôt au dépôt d'un avis de projet complet, semblable à ceux utilisés dans les évaluations environnementales et sociales aux paliers provincial et fédéral.<br>- Indique que cet avis devra permettre de comprendre la nature du projet, ses impacts potentiels et les attentes de l'APQ en matière d'évaluation.<br>- Mentionne que l'avis de projet sera jugé complet par l'équipe environnementale de l'APQ avant d'être déposé sur la plateforme de participation citoyenne du Port, puis rendu public.<br>- Précise que les membres du CVAP en seront avisés à ce moment.<br>- Souligne que l'APQ veut documenter les composantes environnementales, sociales, communautaires et socioéconomiques potentiellement touchées, ainsi que la manière dont QSL conçoit son projet en fonction de celles-ci.<br>- Mentionne avoir eu plusieurs échanges avec QSL sur le processus, afin que le promoteur comprenne bien les attentes liées au dépôt de l'avis de projet.<br>- Rappelle que le sous-comité QSL permet aussi aux citoyens de transmettre leurs préoccupations et que ces préoccupations préliminaires ont déjà été communiquées à QSL.<br><u>Actualité du Port</u><br>- Annonce la démission, la semaine précédente, de Hugues Paris, vice-président Durabilité et relations avec les communautés.<br>- Indique qu'un comité de liaison pour l'Anse-au-Foulon sera mis en place dès le lendemain, en collaboration avec la Ville, avec la participation de conseils de quartier et de résidents, afin d'assurer une gouvernance collaborative dans ce secteur.<br>- Mentionne un nouveau projet de reconstruction des quais 104 à 106 dans le secteur de l'Anse-au-Foulon, qui sera lui aussi évalué comme projet de niveau 2.<br>- Rappelle que le quai 25, à la pointe de l'estuaire à la sortie de la rivière Saint-Charles, s'est affaissé le 4 janvier 2026 et que des travaux d'urgence de stabilisation sont toujours en cours.<br>- Précise que le quai 24, jugé encore plus susceptible de s'effondrer, fait également l'objet de travaux d'urgence, alors qu'une demande de permis était déjà en cours auprès du MPO.<br>- Mentionne qu'un déversement a été déclaré à Environnement Canada la veille, à la suite de la découverte d'une conduite de bunker brisée dans le quai 25, tout en précisant que l'ensemble du mazout a été récupéré.<br>- Indique qu'il s'agit du seul incident environnemental survenu depuis la dernière rencontre du CVAP. | |

| | | |
|---|---|---|
| | - Souligne qu'aucun dépassement de nickel dans l'air ambiant n'a été observé depuis mai 2024, ce qui laisse croire que les mesures d'atténuation de Glencore portent fruit.<br>- Présente l'avancement de la modernisation du réseau de surveillance de la qualité de l'air du Port : essais concluants en milieu contrôlé pour les premiers équipements de suivi des métaux en temps réel, essais extérieurs prévus au printemps, commandes d'équipements supplémentaires visées au printemps, réception espérée à la fin de l'été et déploiement progressif à l'automne, en vue d'un réseau pleinement opérationnel au début de 2027.<br>- Présente aussi les travaux menés avec Soft dB dans le secteur de l'Anse-au-Foulon pour améliorer la surveillance sonore, notamment par de nouvelles stations, la triangulation des sources de bruit et le développement d'une interface permettant une analyse et une réaction en temps réel.<br>- Mentionne enfin le recours à la technologie lidar d'Oraventis dans le secteur de Beauport pour suivre en continu les particules à la limite de propriété du Port et mieux comprendre les sources et déplacements des poussières et contaminants atmosphériques.<br><br>**Santé publique :**<br>- Indique poursuivre, avec la Ville de Québec, le partenariat sur le chauffage au bois.<br>- Mentionne qu'au sein du CICEL, avec le Port et la Ville, les partenaires souhaitent développer des occasions de verdissement dans les quartiers centraux et adjacents au territoire portuaire.<br>- Précise qu'une rencontre du CICEL est prévue à la fin du mois d'avril et que le projet entre dans sa phase de préparation.<br>- Indique que plusieurs partenaires, dont le MELCCFP, le MTQ, QSL et Glencore, souhaitent collaborer à cette démarche de verdissement.<br>- Mentionne que le Collectif Canopée sera approché pour y contribuer.<br><br>**MELCCFP :**<br>- Fait état de 11 signalements reçus en date du 15 mars, notamment en lien avec des hydrocarbures, du soya, du sulfate ferrique et des oxydes de fer.<br>- Rappelle qu'un avis de non-conformité a été émis à Glencore en septembre précédent pour un manquement au règlement sur la traçabilité des sols. | |

| | | |
|---|---|---|
| | - Indique que Glencore a transmis, depuis septembre, les derniers documents requis concernant le déchargement du nickel.<br>- Précise que l'étude sur la couverture des bateaux, attendue à l'automne, a finalement été remise au ministère, qu'elle est accessible sur le site de QSL et qu'elle sera présentée au CVAP lors de la rencontre du 30 avril.<br>- Mentionne que, dans le cadre du plan d'action public de Glencore, une action n'a pas pu être réalisée à l'automne, mais que toutes les autres l'ont été.<br>- Indique que les équipements de mesure prévus, l'un dans la communauté et l'autre dans le Port, sont installés depuis l'automne et ont fait l'objet d'une période de rodage.<br>- Précise qu'après cette période, Glencore doit transmettre les données au ministère trois mois plus tard et que celles-ci sont attendues dans les prochaines semaines.<br>- Souligne que ces nouveaux équipements permettent déjà à Glencore d'améliorer la gestion de ses opérations en temps réel, particulièrement grâce au système d'alerte installé sur le territoire portuaire.<br>- Rappelle que les plus récentes données de qualité de l'air des stations du MELCCFP ont été publiées le 10 mars, jusqu'au 31 décembre, sans dépassement de nickel.<br>- Annonce qu'à compter du 1er avril, à la station Québec – Vieux-Limoilou, l'analyse des PM10 reviendra à une fréquence d'un prélèvement aux six jours, comme dans les autres stations du Québec.<br><br>**Ville de Québec :**<br>- Indique que les données de qualité de l'air diffusées sur le site de la Ville sont mises à jour et agrégées à partir des informations provenant du Port, du MELCCFP et de Glencore. | |
| 8. Planification des prochaines rencontres | **Présidente :**<br>- Rappelle que les membres avaient priorisé, dans le plan d'action du CVAP, certains sujets de présentation pour les rencontres à venir.<br>- Indique que plusieurs présentations ont déjà eu lieu et souhaite vérifier si les priorités des membres demeurent les mêmes après la présentation de Glencore, prévue à la prochaine rencontre.<br><br>**Secrétaire :**<br>- Présente une proposition de calendrier soumise par l'Administration portuaire de Québec pour les prochaines séances. | |

| | | |
|---|---|---|
| | **Membres du CVAP :**<br>- Retiennent le calendrier suivant pour 2026 :<br>  o 30 avril 2026 : Suivi de l'ordonnance – Glencore.<br>  o 18 juin 2026 : Transport par camion – origine des déplacements et tendances.<br>  o 24 septembre 2026 : Stratégie d'affaires et électrification des quais.<br>  o 26 novembre 2026 : Sujet à confirmer, parmi le suivi du bilan sonore à l'Anse-au-Foulon et le suivi des recommandations de rapports (MEMS, GTCA).<br>- Choisissent que la présentation de Glencore du 30 avril se déroule en présentiel.<br><br>**Conseil de quartier du Vieux-Limoilou :**<br>- Demande s'il serait possible d'alterner les lieux de rencontre du CVAP entre la haute-ville et la basse-ville.<br><br>**Secrétaire :**<br>- Indique qu'il faudra vérifier la disponibilité de locaux dans la basse-ville et qu'un retour sera fait aux membres. | |